



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE



3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

### N2 Messieurs et Dames Zone 4

### CRITERIUM FEDERAL Tour 3

### CONVOCATIONS

**Toutes les catégories se dérouleront à la SEYNE sur MER (83500)**

Complexe sportif BACQUET SCAGLIA

72 chemin de la SEYNE à BASTIAN

GPS : 43.098134 N, 5.879269 E

Le Samedi 29 janvier 2022

Appel 13H30

Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 30 janvier 2022

Poursuite de la compétition à 9H00

**Responsable Fédéral :** Gilbert CHAVEROT 06.82.84.33.48 g.chaverot@free.fr

**Juge-arbitre :** Gérard ESPIE 06.08.36.11.01 g.espier@orange.fr

**Organisateur :** TOULON la SEYNE TT

Philippe MARTIN 06.61.74.57.25

pmarti170v@noos.fr

Jean-Marie LAUGA 06.87.51.84.61

jean-marie.lauga@wanadoo.fr

**Les balles seront des Nittaku Premium 40+.**

**N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE**

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens à jour mis à disposition par la FFTT.

**Le PASS SANITAIRE (et probablement le PASS VACCINAL) seront contrôlés systématiquement !**

**Les possibilités de restauration vous seront précisées quelques jours avant la compétition...**

**RAPPEL :** Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

**Nota : Le forfait est excusé si :**

☞ Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence **au plus tard le mercredi (avant 12h00)** qui précède la compétition. **Confirmation écrite** (mail ou courrier) **indispensable**

☞ **Son absence est signalée avant le début de la compétition.** Le joueur fait alors parvenir un **certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition**

## **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

**Tableaux féminins** : 2 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées –

Samedi : **Poules de 5** (3 tours en DSE et D18) ;

Dimanche : Fin des poules,

Barrages 2<sup>è</sup>/3<sup>è</sup> ; les perdantes jouent les places 5-6 ;

les gagnantes avec les 1<sup>ères</sup> pour les places 1 à 4 ;

1/2F et F entre les 4<sup>è</sup> et 5<sup>è</sup> pour les places 7 à 10.

**Le groupe D15 sera composé de 8 joueuses (1 poule de 8)!**

**Les groupes D11 et D13 sont regroupés en un seul de 8 joueuses (1 poule de 8)!**

**L'horaire général sera adapté en conséquence.**

**Tableaux masculins** : 5 tableaux de 16 **joueurs** – Toutes les places sont jouées -

Samedi : **Poules de 4** ;

Dimanche : Barrages 2<sup>è</sup>/3<sup>è</sup> ; les perdants avec les 4<sup>èmes</sup> jouent les places 9 à 16 ;

les gagnants avec les 1<sup>ers</sup> jouent les places 1 à 8 .

Choix de l'article I.302 des règlements sportifs échelon national :

**Placement des joueurs** : A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent** ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

### **Les règles pour les montées de N2 :**

Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) :

*A l'issue de chacun des **trois premiers tours** :*

- le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1 ;

- le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;

- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

*A l'issue du **dernier tour** :*

- le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.

- le premier des tableaux M18, M15, D18, D15 accède à la nationale 1, s'il reste dans la même catégorie d'âge ; sinon, il participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur ;

- le premier des tableaux M13, M11, D13, D11 participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur.

### **Les règles de base pour les descentes en PN, sans compter les maintiens dans la division :**

Dans les tableaux masculins de 16 joueurs :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;

- 6 montées de PN (4 venant de AURA, 2 de PACA, 3 chacune **en MSE et M11**) ;

- Donc, 5 descentes (12<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux MSE, M18, M11, et 6 descentes (11<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux M15, M13 !

Dans les tableaux féminins de 10 joueuses :

- 1 montée de N2 en N1, ou N2 catégorie supérieure, pour les jeunes (obligatoire pour -11, -13) ;

- 3 montées de PN (2 venant de AURA, 1 de PACA) ;

- Donc, 2 descentes (9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux DSE, D18, D11, et 3 descentes (8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>) de N2 en PN, pour les tableaux D15, D13 !

+ 1 descente supplémentaire en XSE (X18) si le montant de X18 (X15) choisit la montée en catégorie supérieure pour le tour suivant...

+ 1 descente supplémentaire en X15 (X18) si l'un des descendants de X18 (XSE) est un -15 (-18) qui avait choisi la montée en catégorie supérieure lors d'un tour précédent...